

L'intervention du Cardinal Carlo Caffarra sur

FAMILLE ET SPORT

A l'occasion de la conférence organisée par le CSI régional
à Villa Pallavicini le 21 avril 2007

Pour aborder le thème de la relation éducative entre la famille et le sport, un thème que votre association doit considérer comme central à son engagement, je dois faire quelques considérations préliminaires.

01. L'urgence éducative me semble avoir été dépassée et nous sommes déjà entrés dans une véritable catastrophe éducative. Nous voyons encore toutes les pièces d'un bâtiment, mais elles sont maintenant décomposées et déconstruites : le bâtiment - c'est-à-dire l'opération éducative - s'est effondré. C'est ce qui explique le grand effort fourni aujourd'hui par ceux qui éduquent : Dieu merci, il y en a encore.

Nous ne proposons pas ce matin de réfléchir à cette situation. Je me contenterai de dire que le principal signe de cette catastrophe est le fait que la narration de la vie de génération en génération a été interrompue : des pères-mères sans enfants et des enfants sans pères-mères. L'interruption s'est produite, à mon avis, parce que le principe d'autorité a été expulsé de la relation éducative. Si la relation éducative est pensée et pratiquée comme une relation entre égaux, l'acte éducatif devient impossible. Tout au plus, des notions et des informations seront données. Je ne peux pas maintenant prolonger cette réflexion. Je l'ai déjà fait récemment.

02. Le deuxième postulat concerne l'irremplaçabilité de la famille dans l'éducation de la personne et sa centralité.

À cet égard, nous devons procéder à quelques réflexions. Je pense que la conscience publique, la reconnaissance publique du rôle central et irremplaçable de la famille dans l'éducation n'est pas au niveau souhaité. D'autre part, il n'est pas rare que la famille soit confrontée au risque d'une "capitulation" face à des pouvoirs de persuasion considérés comme invincibles.

D'où la nécessité d'aider la famille à un double niveau. Les aider à prendre de plus en plus conscience de leur mission éducative ; leur offrir une réelle collaboration. Notre rencontre se déroule sur ce deuxième niveau.

Plus précisément : un sujet associatif chrétien, le CSI, entend aider la famille dans son travail éducatif par l'offre d'une activité sportive. C'est le thème spécifique de ma réflexion, que je diviserai en trois parties. Dans la première, je réfléchirai sur la capacité éducative du sport ; dans la deuxième, j'essaierai d'identifier les conditions pour que cette capacité puisse s'exprimer ; dans la troisième, j'essaierai d'indiquer quelques lignes directrices pour que la famille puisse être aidée.

1. Le rôle éducatif du sport

Nous pouvons commencer par un texte clé : 1Cor 9,24-27, dans lequel il est facile de voir quelles sont les valeurs fondamentales auxquelles la pratique du sport éduque la personne.

En premier lieu, c'est la capacité à viser un résultat, la volonté déterminée d'y parvenir. Dans la pleine réalisation de son humanité, c'est un aspect d'une importance singulière.

Nous devons garder à l'esprit que dans le "faisceau" de tous les dynamismes physiques, psychiques et spirituels dont dispose la personne humaine, le plus important et le plus noble - le souverain - est le dynamisme de la volonté, d'où proviennent nos décisions et nos choix. C'est la volonté qui est l'énergie spirituelle qui dynamise, met en action toutes nos facultés : je comprends parce que je veux comprendre ; je regarde parce que je veux voir ; j'écoute parce que je veux écouter, et ainsi de suite. Mais pourquoi est-ce que je veux ? Parce que je le veux. C'est la volonté qui fonde, qui actualise le moi dans ses actions.

Cela dit, il ne faut pas oublier un autre aspect de la question. Si c'est le "moi" qui veut, il est tout aussi vrai que le "moi" est poussé - motivé, dit-on - à vouloir par l'attraction qu'exerce sur lui la beauté, la bonté

inhérentes à un but qu'il se fixe. Gagner une course est une perspective plus attrayante que la perdre ! Et l'ego n'est pas attiré par le fait de "se lancer" s'il est certain qu'il va perdre.

Vous comprenez bien qu'avec cette réflexion nous sommes entrés dans un "nœud éducatif" d'une importance capitale. Et nous nous en rendons compte en revenant une fois de plus au texte paulinien.

Il existe une maladie grave de l'esprit - les grands maîtres de l'esprit la considéraient comme la plus grave de toutes, fatale - qui peut être désignée comme le "refus d'agir-vouloir". Lorsque l'homme en est affecté, il n'agit pas... "il est affecté". C'est-à-dire qu'il est asservi. Les maîtres chrétiens l'appellent acédie ; les Pères du désert l'appellent tristesse du cœur. C'est par essence le refus de vivre. Or - me semble-t-il - l'Apôtre rappelle le fait que celui qui "court, court pour le vaincre". Le sport peut devenir un antidote à cette maladie ; ce n'est certainement pas le seul ni le plus important, mais il peut guérir efficacement. Dans les conditions que je décrirai plus tard.

L'Apôtre attire ensuite notre attention sur une autre valeur fondamentale qui peut être véhiculée par le sport. Il le fait dans les termes suivants : "Mais tout athlète est tempérant en tout". C'est donc la valeur de la tempérance.

Peut-être que beaucoup d'entre vous se souviennent que la tempérance figurait parmi les quatre vertus qualifiées de "cardinales". Ce sont les pierres angulaires sur lesquelles se fonde un exercice de la liberté qui veut faire prospérer son humanité et non la dévaster. Seul un exercice prudent, fort, tempéré et juste de notre liberté nous réalise vraiment.

Qu'est-ce que la tempérance ? C'est la capacité d'intégrer les différents dynamismes de la personne dans une unité hiérarchiquement composée. Nous pourrions consacrer des heures à la réflexion sur ce thème : nous ne pouvons pas le faire. Je me limiterai à quelques réflexions essentielles.

Chaque dynamisme de notre personne a sa propre orientation intrinsèque et sa "force motrice" : le diabétique veut manger même des aliments qui sont mauvais pour lui ; la personne mariée peut se sentir attirée par une personne qui n'est pas son conjoint. L'intégration est la subordination des dynamismes inférieurs aux supérieurs : la fidélité conjugale est l'exigence d'un dynamisme spirituel, l'amour conjugal, auquel les autres mouvements doivent être subordonnés.

Il se peut que, dans certains cas, la subordination signifie simplement ne pas donner cours au mouvement du dynamisme, c'est-à-dire le contenir. Dans ce cas, la tempérance exige la continence.

L'Apôtre nous dit que l'activité sportive est un véritable gymnase où l'on apprend à être "tempérant en toutes choses". Le sport demande un renoncement ; il nous demande de nous éduquer à une profonde capacité d'autodomination ; il nous éduque à intégrer les différentes dynamiques.

Je ne veux pas aller plus loin sur ce point maintenant. Je dirai simplement que nous avons abordé un aspect important de la condition spirituelle dans laquelle se trouvent nos jeunes. C'est la condition du "tout et maintenant". C'est l'antichambre du désespoir.

Si nous considérons maintenant ensemble les deux biens ou valeurs que l'Apôtre identifie dans l'activité sportive, nous arrivons à la grande conclusion suivante : le sport éduque à la liberté. La personne est libre lorsque c'est elle qui se dirige vers un but - l'autodétermination, disent les philosophes - en intégrant toutes ses dynamiques dans ce mouvement intime de sa propre personne.

A la lumière du texte paulinien, cependant, deux considérations importantes demeurent.

La première est inspirée par le contexte dans lequel se situe la péricope qui nous inspire. C'est un contexte dans lequel l'Apôtre aborde l'un des problèmes centraux de l'existence chrétienne et de la vie de l'Église, en commençant par la question des idolâtres. Ce n'est pas le moment de faire une analyse précise de tout cela. Je me limiterai à vous en dire l'essentiel. Ceux qui sont "forts dans la foi" sont tenus de renoncer même à l'exercice de leurs droits si cela est exigé par l'édification des plus faibles dans le bien, en vue de l'immense récompense céleste.

L'Apôtre voit dans la pratique du sport une métaphore vivante de cette exigence fondamentale de la charité. L'athlète aussi "joue dans une équipe" et doit en tenir compte, même si cela doit l'amener à renoncer à montrer ses propres qualités supérieures.

L'Apôtre semble penser, ou du moins nous amène à penser, que la nôtre est toujours une "liberté d'équipe". C'est un aspect éducatif important du sport. Pour reprendre le vocabulaire de l'Apôtre : personne ne vit pour lui-même.

C'est une autre - cette - grave maladie spirituelle de notre temps : la solitude. Et comme "il n'est pas bon pour l'homme d'être seul", la vie entre dans une grave souffrance ; vivre pour soi conduit à l'ennui de vivre, à l'ennui de vivre.

Nous sommes tous conscients que le sport ne nous débarrassera certainement pas de cette maladie. Mais il ne fait aucun doute que, sous certaines conditions sur lesquelles je vais réfléchir dans un instant, le sport peut être l'un des moyens d'éduquer et de ne pas être "libre pour soi".

La deuxième considération est étroitement liée à la précédente. Comme vous l'avez entendu, l'Apôtre parle du risque, que courent aussi les sportifs, d'être disqualifiés. La condition pour ne pas être disqualifié est le respect des règles du jeu.

Aujourd'hui, nous parlons beaucoup de règles, trop même ; aujourd'hui, trop de règles sont établies. Les règles sont aujourd'hui de moins en moins respectées. Pourquoi ? Parce que la raison pour laquelle les règles doivent être observées a été progressivement occultée, puisque l'affection pour ce bien qui vous oblige à observer les règles s'est progressivement érodée. En d'autres termes, soit les règles sont motivantes en raison de leur contenu, soit elles sont inefficaces. Pour les justes, les règles sont inutiles ; pour les injustes, elles sont inefficaces.

Il n'y a aucun doute, je crois, que l'exercice du sport éduque au respect de la règle à cause de la "couronne".

Ce sont, me semble-t-il, les atouts humains que le jeune peut acquérir par la pratique du sport. En résumé, nous pouvons les désigner de la manière suivante : liberté exercée avec d'autres en vue d'un objectif poursuivi dans le respect des règles.

2. Dans quelles conditions.

Au cours des réflexions que j'ai menées jusqu'à présent, j'ai évoqué à plusieurs reprises les conditions qui doivent être réunies pour que le sport puisse remplir efficacement son rôle éducatif. Je voudrais maintenant m'arrêter brièvement sur ce point.

Je commence par le texte paulinien qui a inspiré ma réflexion. Il parle en fait de sport dans un argument du type "si... à plus forte raison", établissant une gradation entre la "couronne corruptible" que vise l'activité sportive et la "couronne incorruptible" que vise la vie chrétienne. La structure logique de l'argumentation de Paul nous donne beaucoup de matière à réflexion.

La condition première et fondamentale pour que le sport soit éducatif est qu'il ne remplace pas la vie, dans l'imaginaire et dans l'expérience du jeune : c'est une " couronne corruptible ", en définitive.

On y retrouve la sagesse pédagogique de ceux qui, à différents niveaux de responsabilité, gèrent les activités sportives. Le sport est une métaphore de la vie, et non l'inverse. C'est-à-dire que la préoccupation fondamentale de ceux qui éduquent par le sport est d'amener le jeune à la vie par l'activité sportive.

C'est là que réside une véritable ambiguïté du lieu. Elle possède une puissante capacité d'évocation de l'expérience humaine, mais en même temps elle peut enfermer la personne du jeune dans un univers qui est faux et qui falsifie son existence.

Comment l'éducateur peut-il s'immuniser contre cette ambiguïté ? Déjà dans le texte paulinien, nous trouvons la réponse. Ne jamais taire le fait qu'il s'agit d'une "couronne corruptible", et que c'est dans la vie faite de travail, d'affection, d'engagement civique et aussi de fatigue, de souffrance et de défaite, que l'on court pour la "couronne incorruptible".

La deuxième condition fondamentale, c'est que l'on ne perde jamais conscience de la valeur relative du sport : il y a bien d'autres choses dans la vie que dans un stade de football, et elles sont bien plus importantes.

Cette "relativisation" de l'activité sportive peut être sauvegardée sous deux autres conditions sur lesquelles je n'ai pas le temps de m'étendre.

La troisième condition. La sagesse révélée et rationnelle nous enseigne qu'il faut accorder à chaque chose le temps qui convient à son importance objective. Il faut être très vigilant pour que le temps alloué à l'activité sportive dans la journée de l'enfant ne soit pas excessif.

La quatrième condition. Il est donc nécessaire de ne pas laisser l'activité sportive être dominée par la "logique du marché".

Je conclus sur ce point. J'ai identifié quatre conditions fondamentales qui garantissent la capacité éducative du sport. La première est de contextualiser l'activité sportive dans le contexte de la vie ; de relativiser sa valeur et sa portée ; de mesurer judicieusement le temps qui lui est consacré ; de sauvegarder sa gratuité en tant que jeu.

A ce stade, un discours large et difficile s'ouvrirait, mais je me limiterai à quelques lignes.

La réflexion sur les conditions que nous venons de conclure ne peut oublier que, dans une large mesure, elles ne sont pas assurées dans le monde sportif actuel, avec les résultats éthiques que nous connaissons tous. C'est la tâche, la mission d'une confédération d'inspiration chrétienne comme la vôtre, "de ne pas se conformer à la mentalité de ce monde". Sinon, elle serait "comme le sel qui devient insipide" : elle ne serait plus d'aucune utilité. Une grande clarté de proposition est nécessaire à cet égard.

3. Famille et sport

En gardant à l'esprit l'irremplaçabilité de la famille dans le domaine éducatif ; en gardant à l'esprit quels biens humains l'activité sportive peut faire acquérir à la personne et dans quelles conditions, voyons quels types de relations doivent être établis entre la famille et une réalité associative comme la vôtre.

- Une réelle implication de la famille, une réelle alliance éducative est impossible si ce n'est dans le cadre d'un projet éducatif partagé. Les familles doivent être informées et formées sur les objectifs que l'Eglise se propose d'atteindre à travers l'activité sportive. Il est nécessaire pour l'association de rencontrer les familles au sujet de ce projet éducatif ; d'en parler ; d'en discuter.

- Nous ne devons jamais transiger avec la logique du "parking". L'activité sportive est un moment éducatif, pas un moyen de " parquer l'enfant " dans un environnement sécurisé. À cette fin, le temps familial doit être soigneusement examiné : est-il éducatif d'accepter d'avoir des enfants alors qu'ils pourraient être avec leurs parents ? La question du temps est fondamentale.

- La rencontre avec le Seigneur et donc la conduite du jeune vers lui n'est certainement pas un ... timbre que l'on colle sur une enveloppe. Cependant, dans une activité, dans une proposition comme la vôtre, le moment formatif visant explicitement l'éducation à la foi ne peut pas ne pas être présent. Elle ne peut se réduire à la célébration de l'Eucharistie, qui dans certaines conditions peut même être découragée. Je pense avant tout au moment de la catéchèse. Concrètement, je vous demande d'examiner attentivement la proposition d'inclure explicitement dans votre planification la catéchèse proprement dite, en accord avec le bureau diocésain de la catéchèse et les paroisses d'origine.

Cela devrait être un point central dans le partage du programme éducatif avec les familles.

En conclusion, une forte qualification chrétienne de l'enseignement est nécessaire, même si cela doit entraîner une baisse des effectifs. Je n'ai pas une connaissance aussi précise qui me permette de prolonger ma réflexion. Vous avez toute une journée d'étude à méditer. Je suis sûr que votre expérience et votre grande passion pédagogique vous aideront à comprendre ce qu'il faut faire, et vous donneront le courage de le faire.

Conclusion

La rencontre véritable et profonde entre votre association et la famille est une grande opportunité, une grande aide pour faire face au défi éducatif d'aujourd'hui. Réfléchissez sérieusement à cela aujourd'hui.

Les jeunes peuvent être fragilisés dans la construction de leur personne par le risque d'accorder une importance excessive à la pratique sportive. La famille rencontre aujourd'hui des difficultés objectives pour mener à bien sa mission éducative. Nous ne devons pas abandonner l'idée d'établir au sein de l'activité sportive un véritable pacte éducatif avec la famille.

Il s'agit d'un pacte qui doit comporter trois clauses fondamentales. La première, de toujours garder le sport à l'arrière-plan des choses proprement importantes et de leur beauté incorruptible. Deuxièmement, le sport ne doit jamais occuper une grande place dans la vie du garçon ; il doit prendre trop de temps. La troisième, c'est qu'il ne faut pas asservir le garçon au point qu'il perde la volonté de s'en défaire, si le besoin s'en fait sentir.